

A la découverte de l'histoire, de la mémoire, des archives et du patrimoine de Choisy-le-Roi

N° 20 Décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous avons été nombreux le 11 novembre à venir saluer la mémoire de tous ceux qui ont connu les atrocités de la Grande Guerre et à apprécier les deux expositions dans le hall de la Mairie. Le service Archives Documentation Patrimoine de la Ville collecte de son côté des documents concernant la vie à Choisy le Roi pendant la Première Guerre mondiale. De nombreux documents ont été prêtés ou donnés et je remercie toutes les personnes ayant participé à ce projet. Vous pouvez encore, bien sûr, faire parvenir de nouveaux documents au service afin de contribuer à ce travail de mémoire et de connaissance partagée.

Tout au long de l'année 2015, le service Archives Documentation Patrimoine va également poursuivre ses travaux de recherche sur le domaine royal du XVIIIème siècle. Vous pourrez les consulter sur le site de la Ville ou grâce à des expositions et à des conférences.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Carole Bellier, conseillère municipale déléguée
à la Culture et au Patrimoine historique

Les activités fluviales à Choisy-le-Roi

En savoir plus pages 8 à 11

Conférence le samedi 7 mars 2015

Salle L'Escale

Médiathèque Aragon

17 rue Pierre Mendès France

Ci-contre, aquarelle de Charles Urvoy



La commode bleue de Madame de Mailly exposée à Versailles

Se tient en ce moment au château de Versailles l'exposition « 18e, aux sources du design, chefs-d'œuvre du mobilier, 1650 à 1790, sous le regard de Jean Nouvel ». L'occasion de découvrir la fantaisie ornementale en marqueterie de la commode bleue de Madame de Mailly créée pour l'aménagement du château de Choisy. La commode, œuvre de Matthieu Criaerd, est conçue en 1742 pour s'assortir au décor de la « chambre bleue » de la favorite de Louis XV. Porté par des pieds galbés, le meuble est recouvert de vernis bleu et blanc pour imiter la laque orientale et présente un décor d'oiseaux et de plantes exotiques. Le « décor rocaille » raffiné, en bronze argenté, court en volutes sur le meuble.

La comtesse de Mailly a été la première favorite du roi à être installée au château de Choisy-le-Roi. Le mobilier de cette chambre, commandé au marchand mercier Hébert, devait s'assortir à la soierie bleue filée par Madame de Mailly et répondre au goût de la favorite pour les œuvres d'art orientales. En 1742, la chambre de Madame de Mailly reçoit un décor élaboré. La favorite ayant offert à Louis XV de la soie qu'elle avait filée, le roi en fit tisser une étoffe de moire à raies bleues et blanches qui fut affectée à la chambre. La pièce fut alors peinte en blanc et bleu et le choix du mobilier fut confié à Hébert et au tapissier Sallior. Hébert fit appel à l'ébéniste Matthieu Criaerd pour réaliser la commode de la chambre et une encoignure assortie. Ce mobilier témoigne du goût marqué de la favorite pour les objets d'inspiration orientale. Hébert fournit également pour le même appartement des porcelaines de Chine blanches et bleues ainsi que des chenets argentés décorés d'enfants chinois.

Propriété du Musée du Louvre, la commode bleue est visible le temps de l'exposition au château de Versailles parmi plus d'une centaine de meubles du 18^e siècle. L'exposition permet d'appréhender l'évolution des styles, les matériaux, les recherches de polychromie et de confort et d'apprendre comment les différents corps de métier s'organisaient pour créer de tels ouvrages.

Sommaire


Édito	p. 1
Zoom sur	p. 2 à p. 3
Commémoration	p. 4 à p. 7
Recherche	p. 8 à p. 11
À découvrir	p. 12 à p. 13
Appel aux prêts	p. 14 à p. 15
Acquisitions	p. 16 à p. 19
À découvrir	p. 20
Conférence	p. 21
À vous de jouer	p. 22
Meilleurs vœux	p. 23 à p. 24

Et aussi...

Une commode de Louis XV offerte à Versailles

Cette année, une commode de Louis XV a été offerte à Versailles par la fondation Edmond J. Safra. Destinée à l'origine à orner la chambre du roi au château de Choisy, elle fut achevée en 1744 par l'ébéniste Antoine-Robert Gaudreaux. Sous Louis XVI la commode fut transportée de Choisy à Saint-Cloud puis disparue dans les ventes révolutionnaires. Passée dans des collections privées, elle fut finalement acquise par Edmond J. Safra. Interdite de sortie du territoire italien en raison de sa valeur patrimoniale, visée par un recours, l'œuvre ne fut finalement pas vendue mais offerte au château de Versailles. Cette commode royale à deux tiroirs et décorée de panneaux de laque du Japon a été placée dans la chambre de Madame Victoire, dans les appartements de Mesdames.

Zoom sur

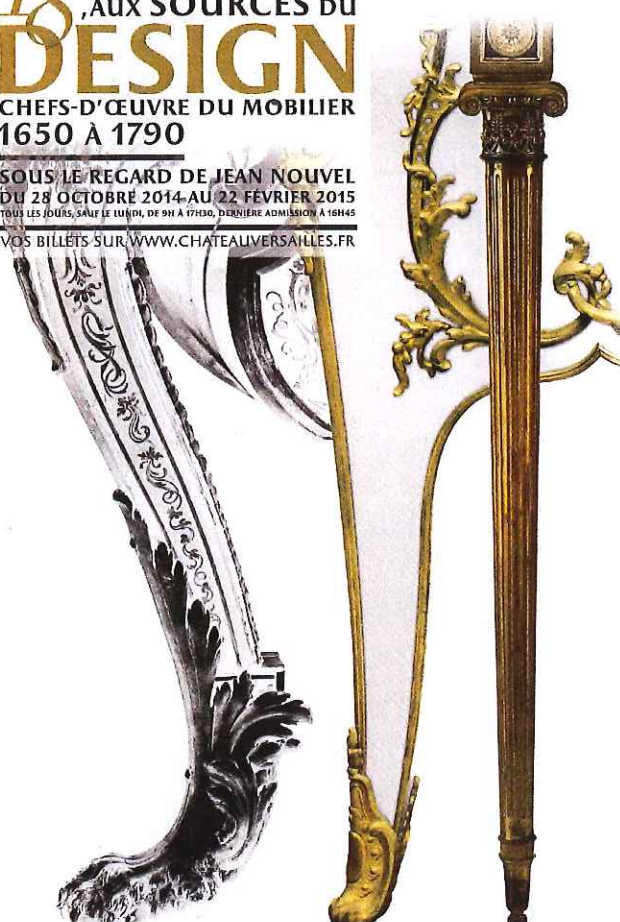


LE CHÂTEAU DE VERSAILLES PRÉSENTE

18^e AUX SOURCES DU DESIGN

CHEFS-D'ŒUVRE DU MOBILIER
1650 À 1790

SOUS LE REGARD DE JEAN NOUVEL
DU 28 OCTOBRE 2014 AU 22 FÉVRIER 2015
TOUTS LES JOURS SAUF LE LUNDI, DE 9H À 17H30, DERNIÈRE ADMISSION À 16H45
VOS BILLETS SUR WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR



18^e, aux sources du design
chefs-d'œuvre du mobilier
1650 à 1790

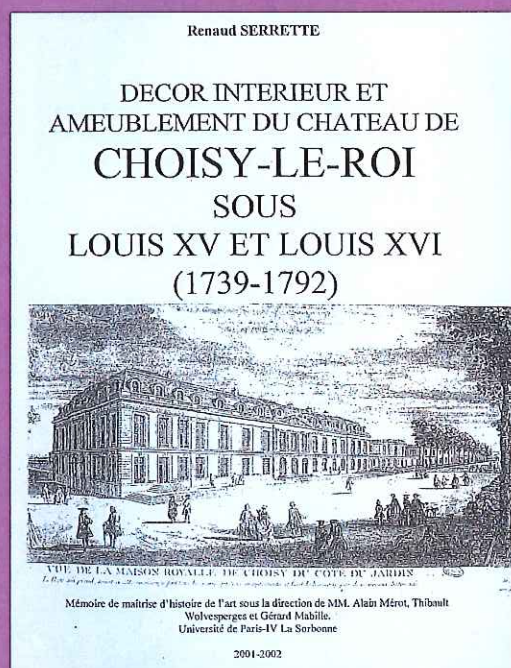
sous le regard de Jean Nouvel

Du 28 octobre au 22 février 2015
Tous les jours sauf le lundi de 9h à 17h30

www.chateauversailles.fr

Décor intérieur et ameublement
du château de Choisy-le-Roi
sous Louis XV et Louis XVI (1739-1792)

par Renaud Serrette



Les études sur le château de Choisy sont rares. On connaît la thèse de Melle Chamchine datant de 1910 mais personne n'avait depuis complété cette monographie. Dans ce mémoire universitaire de 2002, Renaud Serrette revisite les sources historiques afin d'avoir la connaissance la plus exacte et la plus précise de ce que furent les châteaux de Choisy (Grand et Petit château) au 18^e siècle. Il s'attache plus particulièrement à l'étude du mobilier et de la décoration intérieure des châteaux avec à l'appui de nombreuses illustrations jointes en annexe.

Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de MM. Alain Mérot, Thibault Wolvesperges et Gérard Mabilbe – Université de Paris IV 6 Sorbonne, 2001-2002

Renaud Serrette a été lauréat du 3^e prix 2002-2003 de l'université Paris XII – Val-de-Marne, décerné par le Conseil général.

Ce travail universitaire est consultable au service Archives Documentation Patrimoine.

Commémoration

1914-1918 : c'est aussi votre histoire

Vous avez été quelques uns à nous confier des documents, voire des objets (ci-contre), liés à des souvenirs familiaux de la Première Guerre mondiale. Depuis plusieurs années, le service Archives Documentation Patrimoine fait appel à vous, à vos dons et vos prêts, pour enrichir la mémoire de la ville et de ses habitants. La commémoration de la Grande Guerre est également l'occasion de collecter cette mémoire. Dans ce cadre, le service a participé le vendredi 14 novembre dernier à la Grande Collecte organisée à l'échelon national et a accueilli plusieurs particuliers voulant bien faire partager les documents en leur possession.

Par son ampleur, la Première Guerre mondiale a touché l'ensemble de la population des pays engagés dans la guerre. Nous retrouvons ainsi dans les archives des familles les documents administratifs (livret militaire, pensions, attribution de médailles...) et la correspondance que les soldats entretenaient avec leur famille. Particulièrement intéressante, cette dernière témoigne des soucis matériels du quotidien, l'attente des permissions, l'inquiétude des familles.

Vos prêts sont toujours les bienvenus et serviront à retracer l'histoire à travers des parcours familiaux.

Pour prêter vos documents :
Service Archives Documentation Patrimoine
16 avenue Anatole France 94600 Choisy-le-Roi
Horaires d'ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tél : 01 48 92 41 36
Mail : archives@choisyleroi.fr



Équipement de poilu à gauche.
Artisanat de tranchée : douille d'obus sculptée.
Don d'un particulier.



Commémoration

Coup de cœur

Pour ce plumier sculpté en écorce de bouleau réalisé dans les tranchées par Adolphe Pinon à l'attention de Marcel.

Sur la photo : Adolphe Pinon.

Don d'un particulier à l'occasion de la Grande Collecte du 14 novembre dernier.



Le savez-vous ?

Quel est ce lieu ?

Réponse dans le prochain numéro
de *L'Actualité du Patrimoine* !

14 juillet 1915 : Rouget de Lisle de Choisy aux Invalides

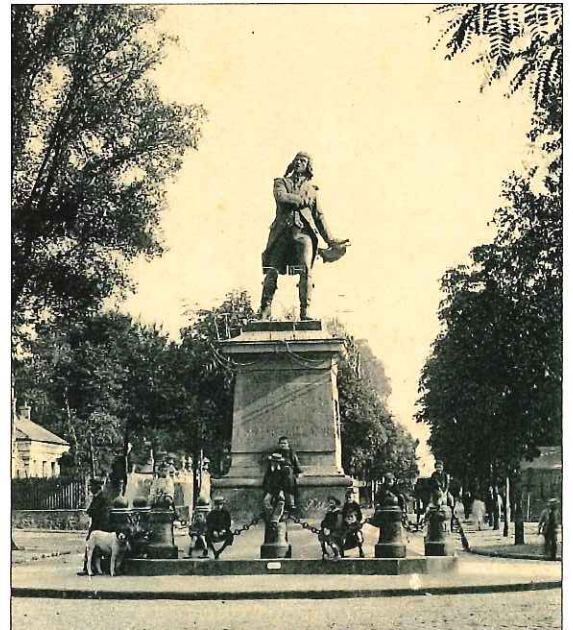
Rouget de Lisle, le célèbre compositeur de *La Marseillaise*, a vécu les dix dernières années de sa vie à Choisy-le-Roi. Il y meurt le 26 juin 1836 et y est inhumé. Pendant la Première Guerre mondiale, en 1915, pour remonter le moral des hommes partis au front, le gouvernement décide de transférer des cendres de Rouget de Lisle au Panthéon autour d'une cérémonie patriotique.

Le conflit est engagé depuis déjà un an et les armées s'enlissent dans la guerre de position. Pour relancer le courage des Français et leur redonner un élan patriotique, le gouvernement projette en Conseil des ministres d'honorer l'auteur de l'hymne national en déposant ses cendres au Panthéon des grands hommes.

Monsieur Rondu, maire de Choisy-le-Roi, est informé de la démarche quelques jours avant la cérémonie, le 11 juillet, par M. Laurent, Préfet de police, et M. Guiraud, chef de cabinet du secrétaire d'État aux Beaux-Arts chargé de l'organisation des manifestations. Le Maire avise dès le lendemain les citoyens de cette décision : « *Le Gouvernement de la République a décidé la translation des cendres de Rouget de Lisle au Panthéon. C'est avec regrets que nous voyons partir l'immortel auteur de La Marseillaise, dont nous étions si fiers, mais en raison de l'honneur suprême qui lui est rendu, notre devoir nous commande de nous incliner devant la volonté nationale. Le Gouvernement a fixé la cérémonie au 14 juillet. Avant de nous séparer de celui que nous vénérons et dont nous conserverons la sépulture avec un soin tout particulier, la Municipalité et le Conseil municipal vous engagent à trouver encore une fois l'auteur de l'hymne incomparable qui depuis 123 ans, a conduit tant de fois nos armées à la victoire, et à venir défilé devant son cercueil qui sera exposé à la Mairie mardi à partir de 4 heures du soir.* » (registre des délibérations du Conseil municipal)

Cependant, le transfert des cendres de Rouget de Lisle au Panthéon soulève des difficultés administratives. Un texte de loi est en effet nécessaire et il est trop tard pour convoquer une séance de l'Assemblée. Le corps sera donc transféré aux Invalides, de façon provisoire, jusqu'au vote d'une loi.

Une première cérémonie a lieu à Choisy-le-Roi le 13 juillet au soir en présence des habitants venus en masse aux côtés des représentants de la ville, des représentants des associations locales et des personnalités officielles. Le Ministre de l'Intérieur, le Préfet de la Seine, le Préfet de Police, le Député de la Seine ont fait le déplacement à Choisy pour l'exhumation du corps. Le sarco-



La Marseillaise est adopté par la France comme hymne national en 1879 sous la Troisième République. Peu de temps après, un comité se crée afin d'élever une statue à Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi, dernière ville de résidence du compositeur. La statue, œuvre de Léopold Clément Steiner, est inaugurée le 23 juillet 1882. Cette statue va rester un symbole de lutte, rassemblant plusieurs manifestations dont celle de l'insurrection parisienne du 14 juillet 1944.

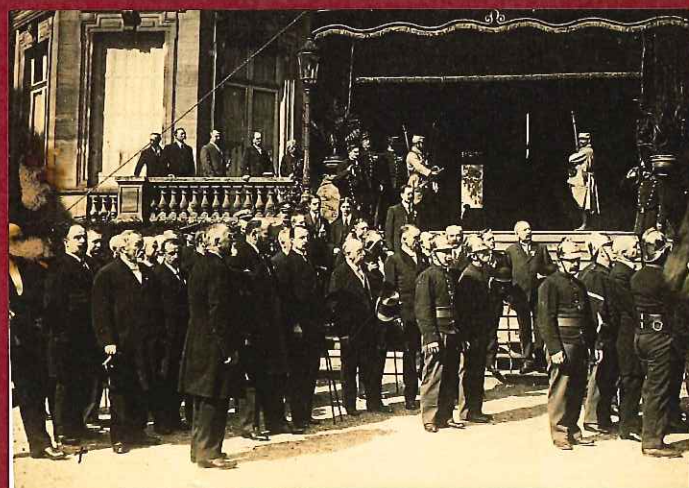
Autre initiative en l'honneur du compositeur : en 1881, l'ancienne rue des Vertus dans laquelle habitait Rouget de Lisle est renommée en sa mémoire. La même année, une plaque commémorative est apposée sur la maison où il est décédé. La maison est aujourd'hui toujours visible au n°6 rue Rouget de Lisle. L'immeuble est une habitation privée.

Commémoration

phage, enveloppé dans le drapeau tricolore, est transporté du cimetière à l'Hôtel-de-Ville par les sapeurs-pompiers de Choisy-le-Roi. La cérémonie décrite par les journaux est émouvante et solennelle. Le cortège, guidé par une haie de troupes d'infanterie de ligne et d'infanterie coloniale, traverse la ville jusqu'à la mairie où le sarcophage est déposé, en haut des marches du péristyle ouvrant sur la grande salle du rez-de-chaussée. Suivent les discours de Monsieur Rondu et du ministre de l'Intérieur. « *C'est aux accents de La Marseillaise que les soldats de la Révolution ont combattu pour la défense du droit et des libertés du peuple. C'est aux accents de la Marseillaise que donnent leur vie, pour le même idéal, nos soldats de 1914 et de 1915, et défendent, avec le même héroïsme la cause de l'honneur et de la justice.* » énonce le ministre. Puis c'est à la foule assemblée dans le parc d'entamer *La Marseillaise*. Toute la nuit, le public est admis à défilé pour rendre un hommage à l'auteur de l'hymne.

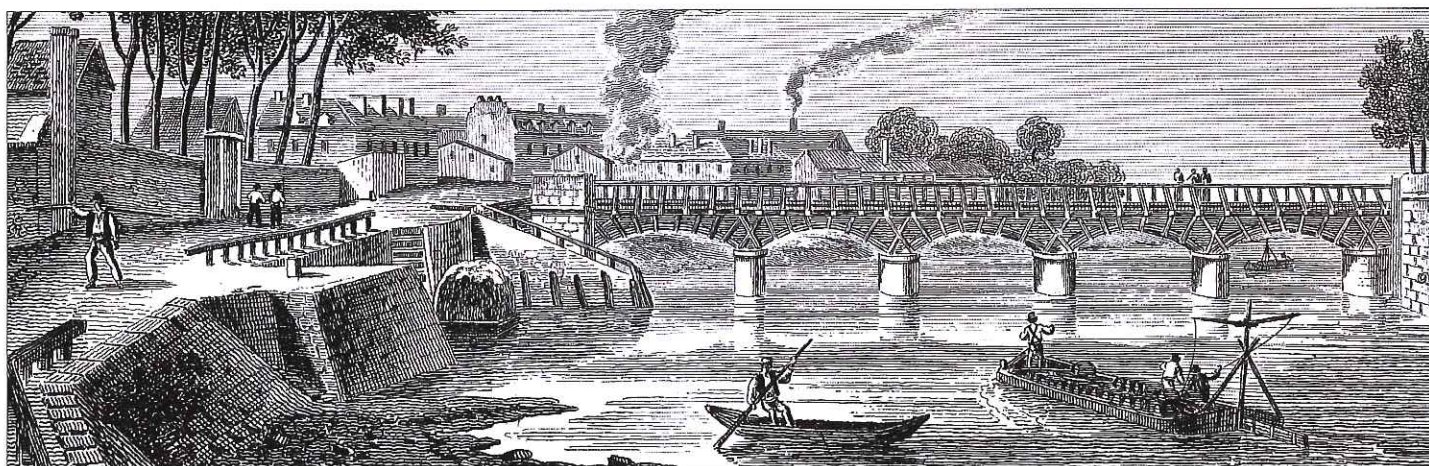
La seconde cérémonie se déroule le lendemain, le 14 juillet, dès 8 heures du matin. Le cercueil de Rouget de Lisle est placé dans un fourgon automobile pour être transporté de la mairie de Choisy-le-Roi à l'Arc-de-Triomphe. Le cortège se rend tout d'abord à la statue de Rouget de Lisle avant de prendre la direction de Paris. À l'Arc-de-Triomphe, une foule nombreuse de Parisiens est présente pour assister aux honneurs : des femmes, des enfants, des personnes âgées sont assemblés le long des Champs-Élysées et autour de la place de l'Étoile. Par contre peu d'hommes sont présents, car partis au front. Le Président de la République, Raymond Poincaré, accueille le cortège. Celui-ci descend ensuite les Champs-Élysées et gagne l'esplanade des Invalides par le pont Alexandre III. Comme à Choisy, les Parisiens sont invités à défilés durant l'après-midi. La cérémonie prend fin au soir, à 17 h, lorsque le sarcophage est descendu dans le caveau des gouverneurs sous la chapelle Saint-Louis.

Aucune loi n'a depuis été prise pour un transfert au Panthéon comme il avait été initialement prévu. Rouget de Lisle est donc depuis 1915 aux Invalides.



La cérémonie de translation des cendres de Rouget de Lisle. En haut, à la mairie de Chosiy-le-Roi. Plus bas, la cérémonie du 14 juillet à Paris : le cortège part de l'Arc de Triomphe, puis descend les Champs-Élysées pour arriver aux Invalides.
Archives communales de Choisy-le-Roi.

Les activités fluviales à Choisy-le-Roi (2^e partie) par Charles Urvoy, peintre choisyen et amateur d'histoire nautique



Le premier pont de Choisy-le-Roi avec tablier en bois ouvert en 1811.
Vue de la Seine à Choisy-le-Roi, gravure de Baugean et Goblain éditée par Ostervald à Paris.
Archives communales de Choisy-le-Roi.

Sous la Révolution, une revendication des habitants est enregistrée sur le cahier de doléances de la ville : « voir enfin un pont traverser la Seine ».

La demande de construction du pont comporte bien sûr des arguments sérieux : à part l'éphémère pont de bateaux mis en place lors de la Fronde en 1652, il n'y a jamais eu aucun pont entre Paris et Corbeil.

Cet édifice rendrait donc la traversée bien plus aisée et sûre. Il représenterait malgré tout un risque pour la navigation car le courant de la Seine n'est pas maîtrisé : la navigation est aléatoire de décembre à mars du fait des éventuelles crues et glaces, puis de juillet à septembre, période durant laquelle il ne subsiste parfois que de minces filets d'eau. Pour faire face à cette situation un système à écluses est pratiqué jusque dans les années 1830. Des « lâchures

d'eau » contrôlées par des pertuis ouverts en cascade forment une onde d'eau d'une hauteur suffisante pour porter bateaux et trains de bois. Le lac des Settons, dans le Morvan, est un réservoir construit pour soutenir ces écluses.

Par ailleurs, les passeurs qui tiennent les bacs en fermage y sont évidemment hostiles de même que les moines de Saint-Germain-des-Prés qui sont propriétaires des droits de passage du haut Moyen-Âge jusqu'à la Révolution. Le chantier du pont s'ouvre le 13 septembre 1809. À cette époque le bureau de Choisy percevait les droits de navigation.

Dès le début de ce chantier une activité importante apparaît : le

billage, car les fortes piles de l'ouvrage réduisent le lit du fleuve et y créent des courants. Les billeurs sont des mariniers chargés de piloter les embarcations et trains de bois descendant dans ce passage rendu délicat. Le recours à leur service est obligatoire. Ils sont plusieurs dizaines, prenant en charge à tour de rôle les bateaux et les autres embarcations qui doivent les attendre à l'île de l'Éguillon, un banc de sable et de grave situé à quelques centaines de mètres en amont du pont.

Les travaux de construction du pont durent deux ans. En 1811, deux mois après l'ouverture à la circulation de l'ouvrage, le passage d'eau par bac et batelier éta-

bli à Choisy depuis le Moyen-Age est supprimé par arrêté préfectoral.

Le bureau de Choisy pointe au début du 19^e siècle plus de vingt mille bateaux et embarcations les plus divers : « marnois » pouvant atteindre 40 mètres, « bascules à poisson », « flûtes », « besognes », « margotats », « barquettes » et autres « toues ».

Le trafic avalant est plus intense que le trafic montant : une partie importante des bateaux, en particulier des toues, sont en construction légère en sapin et sont « déchirés » une fois parvenus à leur destination avale et déchargés pour éviter le halage de remontée à vide. Il convient d'ajouter à cela les très nombreux trains de bois : Paris est un énorme consommateur de bois d'œuvre et de bois de chauffage. À la fin du 18^e siècle, la capitale avait besoin d'un million et demi de stères de bois par an. Jusqu'au développement de l'usage domestique du « charbon de terre », vers la fin du 19^e siècle, les forêts du Morvan sont de grandes pourvoyeuses. Le flottage des trains de bois est alors organisé à partir de Clamecy, à 295 km en amont de Paris. Au-delà de sa fonction de transit, le port de Choisy accueille nombre d'embarcations et de trains de bois qui y font relâche. Divers arrêtés et ordonnances du 18^e siècle et 19^e siècle règlementent le stationnement au port et à ses abords.

Par ailleurs, une fouille sablière de plus de deux hectares est creusée en 1810 dans le quadrilatère que forment les actuels quai Pompadour, avenue Victor Hugo, avenue d'Alfortville et la rue de l'Est. Elle est exploitée comme gare d'eau par Louis Boivin, avoué parisien, grand propriétaire et maire de Choisy. Le plan d'un projet de gare fluviale, sorte de canal parallèle au fleuve, est dessiné en 1811. La gare d'eau de Boivin devient par la suite une annexe du Port de Paris. Sur la rive droite du fleuve, une gare aux bateaux est établie en 1820 sur l'emplacement des anciennes fouilles sablières. Il s'agit d'une annexe du Port de Paris devenu trop encombré. Les marchandises qui y sont déchargées sont essentiellement du bois et du charbon.

Entre 1825 et 1830 une nouvelle activité fluviale fait progressivement son apparition à Paris où des artistes et des étudiants partent à la découverte de la Seine sur de mauvaises barques louées à des « gens du fleuve » : c'est ce qu'on appellera bientôt le canotage. Ces tours en barques prennent pompeusement le nom de « croisières ».

Un pont à péage

*TARIF des Droits de péage à percevoir sur le Pont de Choisy.
(Route royale n.° 186, de Versailles à Choisy.)*

Chaque personne à pied, chargée ou non chargée d'un fardeau, cinq centimes, ci.....	05 ^c
Chaque cheval ou mulet et son cavalier, valisé comprise, dix centimes, ci.....	10.
Une voiture suspendue à deux roues, à un cheval ou mulet, ou pour une litière à deux chevaux, conducteur compris, vingt-cinq centimes, ci.....	25.
Une voiture suspendue à quatre roues, à un cheval ou mulet, le conducteur compris, trente centimes, ci.....	30.
Une voiture suspendue à quatre roues, à deux chevaux ou mulets, le conducteur compris, trente-cinq centimes, ci.....	35.
Chaque cheval ou mulet en augmentation, cinq centimes, ci.....	05.
Chaque cheval ou mulet chargé ou non chargé, non compris le conducteur, cinq centimes, ci.....	05.
Un âne ou une ânesse chargé ou non chargé, non compris le conducteur, deux centimes, ci.....	02.

Bestiaux destinés à la vente.

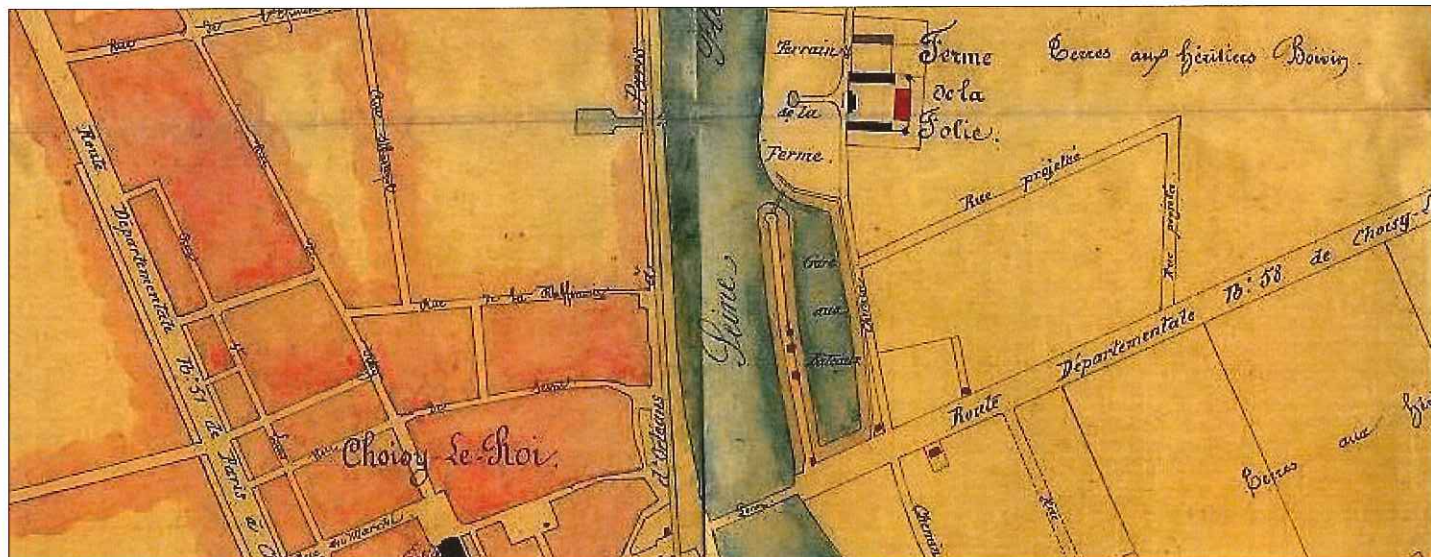
Chaque bœuf ou chaque vache, non compris le conducteur.....	05.
Chaque veau ou porc, non compris le conducteur, un centime, ci.....	01.
Chaque mouton, brebis, bouc, chèvre, non compris le conducteur, un centime, ci.....	01.
Lorsque les moutons, brebis, boucs et chèvres sont au-dessus de cinquante, cinq centimes pour la totalité du nombre qui excédera cinquante jusqu'à cent, et cinquante centimes pour le nombre qui excédera le premier cent jusqu'à deux cents, et pareillement cinquante centimes pour le nombre qui excédera la deuxième centaine.	
Seront exemptés les bœufs conduits aux abattoirs.	

L'ordonnance royale du 30 décembre 1827 de Charles X approuve l'adjudication des travaux de restauration du pont de Choisy. Le 22 août 1827 le Préfet de la Seine alloue les travaux de restauration du pont au sieur Michel Moreau moyennant la concession du péage de ce pont pendant 28 ans et 5 mois. En annexe de l'ordonnance sont détaillés les tarifs de péage à percevoir pour chaque catégorie d'animal, de véhicule, de charge transportée.

Bulletin des lois n°207 de 1827
Archives communales de Choisy-le-Roi – Don d'un particulier



Recherche



Sur ce plan de 1864 est dessinée la gare d'eau aménagée à l'emplacement de l'actuelle rue des Chalets.
Archives communales de Choisy-le-Roi.

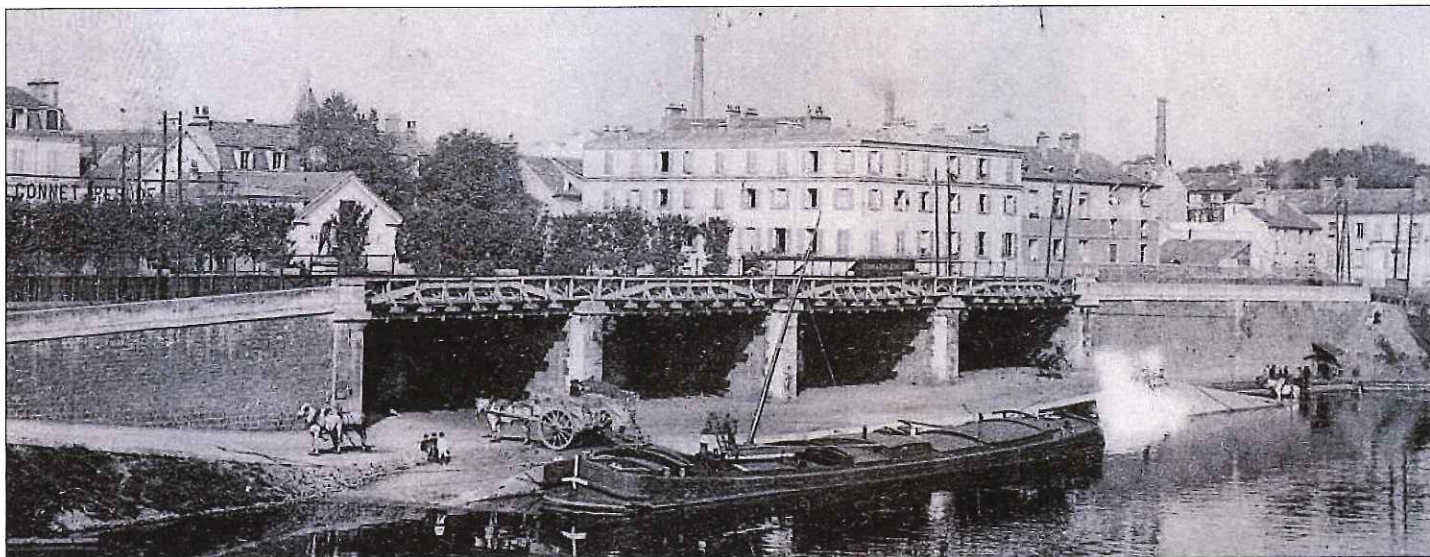
À cette époque, la Seine ne connaît ni jour de fête, ni dimanche : c'est une rivière de travail. Il faut imaginer sur les quais des ports, une foule de mariniers, haleurs, débardeurs, porteurs d'eau, baigneurs de chevaux, tondeurs de chiens, blanchisseuses, pêcheurs de fritures et carrelet, pilotes... et toute la « pègre du bord de l'eau ».

En 1828, le pont de Choisy fait l'objet d'importantes réparations. En effet, si les piles sont en maçonnerie, les arches, le tablier et la chaussée sont faits de bois qui a mal vieilli. La circulation est alors interdite aux voitures et le bac est rétabli pendant la durée des travaux.

Au mois de mai de la même année paraît dans la *Gazette de la navigation et des ports* un article titré « Nouvelles des ports » qui relate que « Monsieur le Préfet de police accompagné de Monsieur le chef de la troisième division et Monsieur l'inspecteur-général de la navigation et des ports a visité avec beaucoup de détail, mardi dernier, le port de la Rapée, celui de Bercy et les garages de Charenton et de Choisy-le-Roi. Messieurs les principaux syndics et différents commerces par eau de la capitale s'étaient réunis sur le passage de ce magistrat, qu'ils ont également accompagné. Dans le cours de cette longue visite, qui a duré près de cinq heures, Monsieur le Préfet a écouté de nouveau les diverses observations... ». Dans la même publication, nous pouvons lire plus loin : « Ouvriers des ports – Port de Choisy-le-Roi – Ces ouvriers sont au nombre de 49, tous médaillés. Ils sont divisés en deux classes. La première, dite des billeurs, facilite le passage des bateaux sous le pont de cette commune ; la seconde fait généralement tous les chargements et déchargements de



L'usine des eaux et des lavandières quai des Gondoles : la Seine est avant tout une rivière de travail.



Le viaduc du chemin de fer permettait le passage sous les voies pour les usagers du port, autrefois en aval du pont.
Archives communales de Choisy-le-Roi.

toute espèces de marchandise, le tirage des bois, etc. Ces ouvriers ont un règlement. »

Un plan de 1834 destiné à représenter le tracé du chemin de fer montre également une grande gare d'eau sur la rive droite, plus vaste que celle qu'exploitait le maire Boivin en 1910. Elle comporte un accès près du pont et un autre près de la Folie.

Le projet de chemin de fer ne laisse pas indifférent : plusieurs manufacturiers rédigent une pétition pour que les futurs aménagements ferroviaires épargnent l'activité du port sous peine de ruiner l'industrie et le commerce de la commune. On s'inquiète aussi de préserver l'accès des bestiaux à l'abreuvoir et des usagers au bateau-lavoir. Cette pétition est appuyée par le Conseil municipal. Des études de rentabilité escomptent capter une large part du trafic fluvial : la concurrence entre ferré et fluvial est donc en marche... La pétition ne restera pas sans effet et

le projet du viaduc de chemin de fer sera bien modifié pour ne pas entraver l'activité portuaire et l'accès habituel au fleuve. La compagnie des chemins de fer d'Orléans accepte de construire quatre viaducs visibles sur une photographie de l'époque. Ceux-ci permettent le passage sous les voies pour les usagers du port. Malgré cette accessibilité, un nouveau port sera progressivement aménagé en amont du pont, à l'emplacement du port actuel.

À cette date on estime que le trafic fluvial entre Paris et Corbeil atteint les 200 000 voyageurs par an. Huit entreprises assurent alors cinq services quotidiens par des coches pouvant transporter jusqu'à 300 personnes !

C'est aussi vers 1840 que l'on commence à construire sur la Seine des barrages avec déversoir et écluse. Le dragage et la rectification des berges garantissent peu à peu une hauteur d'eau permanente (d'abord 1,6 mètre puis gé-

néralisée à 3,2 mètres). Toutes ces améliorations modifient radicalement la navigabilité de la Seine. Cependant ces travaux nécessitent du temps et les barrages d'Ablon et du Port-à-l'Anglais, qui délimitent le bief de Choisy ne seront construits qu'entre 1860 et 1864. Le fleuve est donc canalisé progressivement.

Toujours en 1840, une seconde gare d'eau ou « darse » est creusée sur la rive gauche, en amont de la manufacture de maroquins (actuelle usine Hollander). Elle était située entre l'avenue de Lugo, la rue Fauler, dans l'axe de la rue des anciennes cristalleries. Seul vestige de l'existence de cette gare d'eau : une entrée condamnée de métal sous le quai Voltaire.

Charles Urvoy et l'association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi vous invitent à une conférence sur ce thème :

samedi 7 mars 2015

À 14h30

à la médiathèque Aragon

Les rues de Choisy d'ERRÓ au MAC de Lyon

Le Musée d'Art Contemporain de Lyon propose jusqu'au 22 février 2015 l'exposition « Erró, les images du monde », une rétrospective de l'artiste de plus de 250 œuvres de collections publiques et privées d'Europe. Des collages, performances, aquarelles, films, peintures et dessins allant de 1955 à 2014 sont exposés. Parmi ces œuvres, une venue de Choisy-le-Roi, *Les rues de Choisy*, peinte par Erró en 1983.

Erró, né Guðmunudur Guðmundsson le 19 juillet 1932 à Olafsvik en Islande, est qualifié d'artiste postmoderne. « Il me semble que je suis comme une sorte de chroniqueur, de reporter, (...) qui rassemblerait toutes les images du monde, et que je suis là pour en faire la synthèse. » dit l'artiste. Trente ans avant l'ordinateur, Erró anticipe les flux, les réseaux sociaux et l'omniprésence du numérique. Il crée une œuvre qui met en scène le choc des images, la profusion, le montage. Le flux d'images perpétuelles montré par ses œuvres reflète le tourbillon du monde et sa préoccupation récurrente : la guerre.

Le premier nom que se donne l'artiste est Ferro, nom donné à la suite d'un voyage en Espagne en 1952 et d'un séjour à Castel del Ferro. En Islandais « fer ro » signifie la « tranquillité qui part ». Ce nom d'artiste étant déjà porté, l'artiste décide d'ôter le « F » ce qui donne « er ro » signifiant « maintenant c'est calme » en islandais. Après avoir obtenu son diplôme de professeur d'art, Erró se lance à la découverte du monde et des musées. Il se rend en Norvège, en Espagne, en Italie. Il s'installe un temps à Florence, s'inscrit à l'École des Beaux-Arts et il entre à l'école de mosaïque de Ravenne. Il tient sa première exposition personnelle en 1956 à Milan. En 1958, il s'installe à Paris où il rencontre des artistes, des écrivains et des critiques liés au mouvement surréaliste comme Breton, Ernst, Miro, Man Ray. Il participe ainsi à plusieurs œuvres collectives avec d'autres artistes, notamment avec Carolee Schneemann. Il va également réaliser des films voire jouer l'acteur dans des réalisations de ses amis. Dans ses tableaux, œuvres picturales ou collages, Erró aborde les sujets qui lui sont contemporains et reflètent la société qui l'entoure : mondialisation, surabondance de marchandises, construction de grands ensembles, mondialisation... Il collectionne et assemble les images qu'il trouve dans les journaux, les bandes dessinées, les images de publicité pour concevoir des tableaux parfois monumentaux.

Au début des années 1980, Erró habite alors à Paris et s'intéresse aux personnages célèbres, importants pour l'histoire de l'Humanité, qui donnent leur nom aux rues de plusieurs villes de banlieue, dont Choisy-le-Roi. Sa peinture *Les rues de Choisy*, sous-titrée *Le cabinet des portraits*, réunit autour du portrait de Stravinski par Picasso la représentation à la manière de gravures anciennes des visages d'hommes renommés. On y retrouve Danton, Vasco de Gama, Victor Hugo, Émile Zola. À l'occasion de cette création de tableaux inspirée des noms de rues, une exposition se tient au théâtre Paul Éluard en 1984. Y est exposé *Les rues de Choisy* qui se trouve depuis dans les collections de la Ville. La toile a été retirée de la salle du Conseil municipal où elle est habituellement présentée pour rejoindre les autres œuvres de l'artiste au MAC de Lyon.

ERRÓ, Le images du monde

Du 3 octobre 2014 au 22 février 2015

Musée d'art contemporain de Lyon
www.mac-lyon.com

À découvrir



Erró, *Les rues de Choisy*, 1984. Collection de la Ville de Choisy-le-Roi.

Le saviez-vous ?

Au château de Choisy, l'habit porté était vert

Habit de drap galonné à la financière avec un galon large, dessin Le Clerc, graveur Dupin, *Galerie des Modes*, 20e cahier, 1778.

La légende de cette gravure précise : « C'est ce qu'on appelle un Habit à la Choisi ; ainsi nommé parce qu'il est d'étiquette lorsque la Cour se rend au château de Choisy. Cette même étiquette veut qu'il soit de couleur verte. Il doit être d'une autre couleur, lorsque la Cour va à Marli, à St. Hubert, à la Muette. »

La garde-robe royale de Louis XV lui fait livrer 4 habits, 5 vestes (gilets) et 2 culottes pour la résidence de Choisy, pendant l'année 1772.

Selon l'exigence de la noblesse d'Ancien régime, la couleur de l'habit varie selon les circonstances et est un critère de distinction. La couleur de l'habit exigé change selon le gibier chassé : habit en drap bleu orné de galons or et argent et culotte écarlate pour le cerf, drap vert galonné d'or pour le daim. L'habit de résidence pour les séjours à Choisy imposent l'uniforme bleu-vert galonné d'or.



La mémoire de votre ville

La ville se transforme sous nos yeux chaque jour. Depuis les années 1950, les changements tant économiques, sociaux qu'urbains ont été rapides et nombreux.

Aujourd'hui manquent des documents, notamment des photographies, permettant de garder en mémoire le Choisy d'après-guerre : les terrains vides des Hautes-Bornes, les industries de l'avenue d'Alfortville, les bâtiments des abattoirs, la construction des Navigateurs, l'usine Reckitt, les terrains des fouilles, la voie des Roses... Les Archives communales recherchent des photographies de l'urbanisation des quartiers limitrophes de Choisy. Si vous avez dans vos albums des photographies donnant un aperçu sur la ville des années 1950 à aujourd'hui, prêtez les nous pour conserver en mémoire la transformation des rues et des quartiers ! Vous pouvez les donner au service ou bien les prêter. Vos photos vous seront restituées après numérisation.



Ci-dessus : la baignade municipale quai Pompadour au niveau de la rue des Marronniers.

La rue du Four en 1953 avant sa construction.

Page 15 : le quartier du Port avec le parking SNCF, le bar de la Marine et en arrière-plan les cuves Shell.

L'avenue Jean Jaurès et l'autopont traversant le carrefour Rouget de Lisle.

Ces photographies ont été prêtées par des particuliers.

Le savez-vous ?

Quelle est cette rue ?

Réponse dans le prochain numéro

de *L'Actualité du Patrimoine* !



Mémoire



Acquisitions

Les derniers prêts, dons et dernières acquisitions

Le service municipal Archives Documentation Patrimoine s'enrichit régulièrement, que ce soit par des achats, des dons ou des prêts, d'ouvrages, de documents, de photographies, d'objets... se rapportant au patrimoine et à l'histoire de la ville, ainsi qu'à la vie quotidienne des Choisyens. Ces ouvrages, cartes postales, photos, tout comme les autres documents d'archives, sont en libre consultation au service Archives Documentation Patrimoine. Voici les dernières acquisitions du service.



Une carte postale présentant l'établissement du marchand de chevaux Bonnefond, aujourd'hui 21 avenue Franklin-Roosevelt.
Prêt d'un particulier.



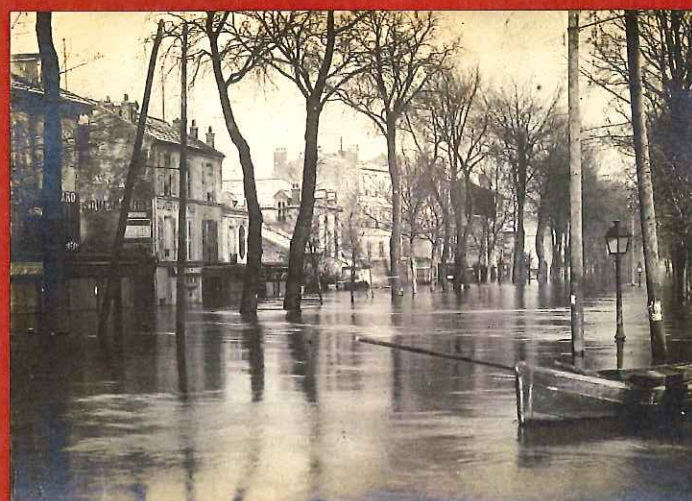
À noter

Vue sur le mur du 28 rue Auguste Blanqui, cette plaque indicatrice mentionne que dans cet immeuble habitait un sapeur-pompier. En effet, la loi du 5 avril 1884 demande aux maires de prendre des mesures pour parer aux accidents, entre autres les incendies. Pour que les habitants puissent prévenir au plus vite les sapeurs-pompiers, il est décidé de placer une plaque indicatrice sur leur résidence.

800^{ème} anniversaire...

Le dimanche 21 septembre dernier, date d'anniversaire de la dédicace de l'église-cathédrale Saint-Louis Saint-Nicolas, la paroisse Saint-Louis a célébré le 800^e anniversaire de la naissance de Louis IX, plus connu sous le nom de Saint-Louis. Il est le seul roi de France, canonisé, réputé pour sa vie spirituelle, son sens de la justice et son souci des pauvres.

Acquisitions



Un beau geste pour les Archives communales : six photographies des inondations de 1910 trouvées chez un marchand de papiers anciens par un Choisyen et offertes à la Ville.

Acquisitions

Faïences et objets des anciennes entreprises choisyennes

Les choix d'acquisition du service Archives Documentation Patrimoine se sont portés pour cette fin d'année sur un baromètre en faïence produit par l'entreprise Hippolyte Boulenger (période entre 1863 et 1878). Le choix des couleurs, dans les teintes pastel rose, bleue et verte, reste original par rapport aux autres pièces produites par l'usine. La pièce est décorée de volutes et illustrée au-dessus du cadran d'une scène avec des anges. La scène centrale, représentant un vieil homme tenant une faux et un sablier, symboles du temps et de la mort, peut laisser croire que la pièce était à l'origine une pendule.

Autre achat, deux assiettes polychromes de la période Hautin et Boulenger (1836-1863).

Ces pièces sont visibles au service Archives Documentation Patrimoine.



Assiette au motif d'inspiration asiatique marquée H & B.



Le savez-vous ?

Saurez-vous déchiffrer ce rébus ?

Réponse dans le prochain numéro

de *L'Actualité du Patrimoine* !

Acquisitions



Baromètre en faïence marqué HB Choisy (19^e siècle).

Vous aussi contribuez à l'enrichissement de notre mémoire commune

Vous voulez vous débarrasser de vieux journaux, de vieux documents, de photos ou d'objets ayant été réalisés par des entreprises choisyennes (verreries, cristalleries, faïenceries...)? Le Service Archives Documentation Patrimoine de la mairie est intéressé.

Ce service municipal a pour mission première de collecter les archives et les objets relatifs à l'histoire et au patrimoine de notre ville. Si vous souhaitez conserver vos documents ou objets, et en partager la connaissance, le service peut les faire reproduire pour en garder une copie (scanner, appareil photo) et vous rend vos originaux. Votre geste contribue ainsi à enrichir le patrimoine de notre ville et à mieux faire connaître nos richesses historiques.

Contact : service Archives Documentation Patrimoine
n°16 avenue Anatole France, Choisy-le-Roi
Tél : 01 48 92 41 36
archives@choisyleroi.fr

À découvrir

Céramique Gilardoni à Villers-sur-Mer

Une découverte de Françoise Mary, passionnée de céramique architecturale (*L'Actualité du Patrimoine* n°17) : ce décor en céramique Gilardoni orne la façade de l'ancien établissement municipal des bains de Villers-sur-Mer dans le Calvados. Photos Françoise Mary.

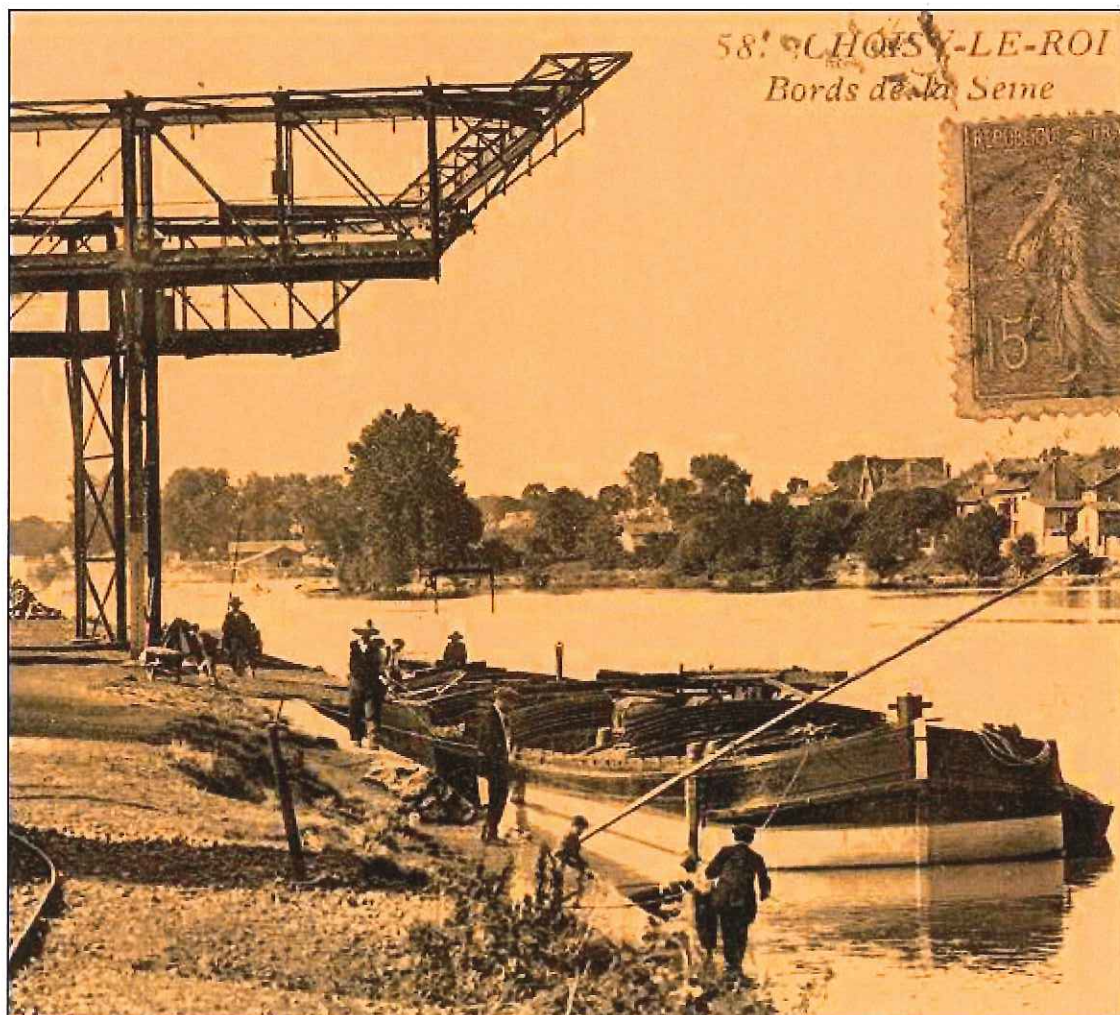


A noter

Depuis septembre 2008, *L'Actualité du Patrimoine* est publié trois fois par an en avril, septembre et décembre. Vous pouvez vous procurer les autres numéros auprès du service Archives Documentation Patrimoine. Le journal est également consultable sur le site internet de la Ville www.choisyleroi.fr dans la rubrique *L'Histoire & Patrimoine*.

Autres points de distribution : Hôtel de Ville et équipements municipaux, Office du Tourisme, librairie Brossard.

SAMEDI 7 MARS 2015 À 14H30
SALLE L'ESCALE
MÉDIATHÈQUE ARAGON
17 RUE PIERRE MENDÈS FRANCE 91600 CHOISY-LE-ROI



L'ASSOCIATION LOUIS LUC POUR L'HISTOIRE ET
LA MÉMOIRE DE CHOISY-LE-ROI VOUS PROPOSE UNE
RENCONTRE AUTOUR DE LA SEINE
(Les chantiers navals, les ports, le pont, les loisirs...)

Choisy-le-Roi
d'une rive...



... à l'autre

Pour aller plus loin :

Choisy-le-Roi, d'une rive à l'autre

L'histoire de la ville des origines à l'époque contemporaine
en vente au prix de 25 €
au service Archives Documentation Patrimoine

À vous de jouer

Avez-vous trouvé les bonnes réponses ?

Votre *Actualité du Patrimoine* n°18 du mois de juin dernier vous proposait une série de questions liées à l'histoire de Choisy-le-Roi. Voici les réponses :

Artistes choisyens.

ANGE-JACQUES GABRIEL est l'architecte qui a mené les travaux du château de Louis XV.

ROUGET DE LISLE, auteur de la Marseillaise, résida 10 ans à Choisy-le-Roi.

Le céramiste ERNEST CHAPLET avait son atelier rue Chevreul, tout comme son disciple ÉMILE LENOBLE.

LOUIS CARRIER BELLEUSE a créé des modèles pour la faïencerie H. Boulenger & Cie.

ROBERT DOISNEAU rendait visite à sa famille à Choisy. Sa photo *Le mariage de Denise* a été prise à Choisy.

Les sculptures de LOUISE BOURGEOIS laissent l'empreinte de son enfance choisyenne.

Le romancier PIERRE NAUDIN a écrit quatre sagas dont l'action se déroule pendant la guerre de Cent ans.

IPOUSTÉGUY tenait son atelier au 35 rue Chevreul.

FERNAND DUPUY a été maire de Choisy-le-Roi et auteur de plusieurs ouvrages.

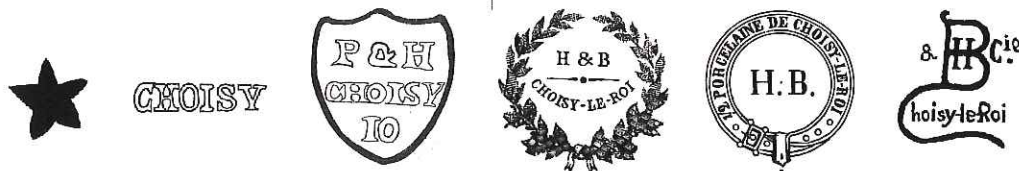
L'art des jardins.

Boulingrin, labyrinthe, vertugadin sont des termes liés à l'aménagement des jardins à la française. Le brocart est une étoffe et n'a donc pas de lien avec l'art des jardins.

L'art de tailler les arbres avec des formes décoratives est nommé l'ART TOPIAIRE.

Le fossé délimitant l'entrée d'un terrain s'appelle un SAUT DE LOUP.

Le bon ordre.



Marque à l'étoile imprimée en creux : période 1804-1823



Marque en creux dite à l'écusson de Valentin Paillart et Hippolyte Hautin : période 1824-1835



Marque H & B Hippolyte Hautin et Louis Boulenger : période 1836-1863



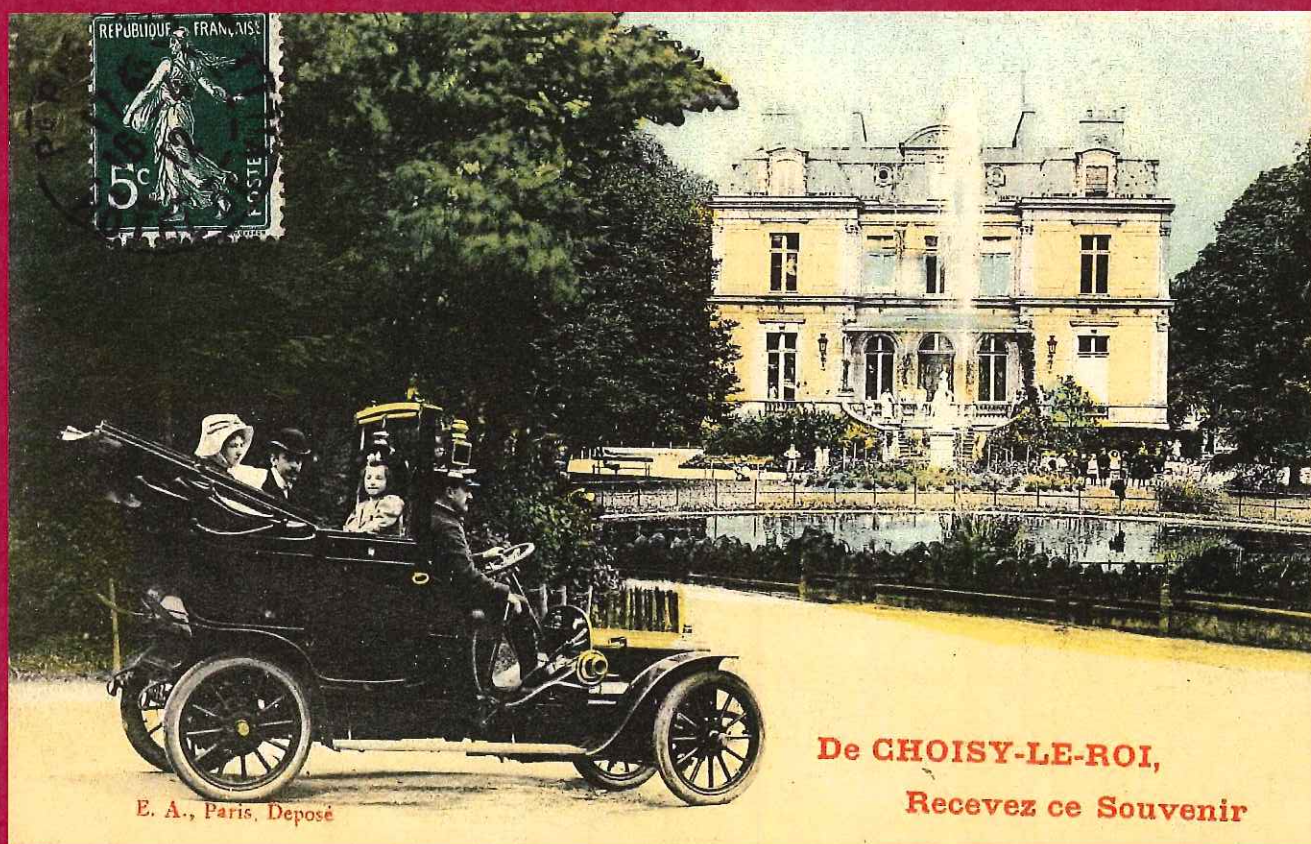
Marque H-B Hippolyte Boulenger : période 1863-1878



Marque de la Coopérative Ouvrière de Production : période de 1936 à 1938

Marque Hte Boulenger & Cie : à partir de 1878

**Le service
Archives Documentation Patrimoine
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2015**



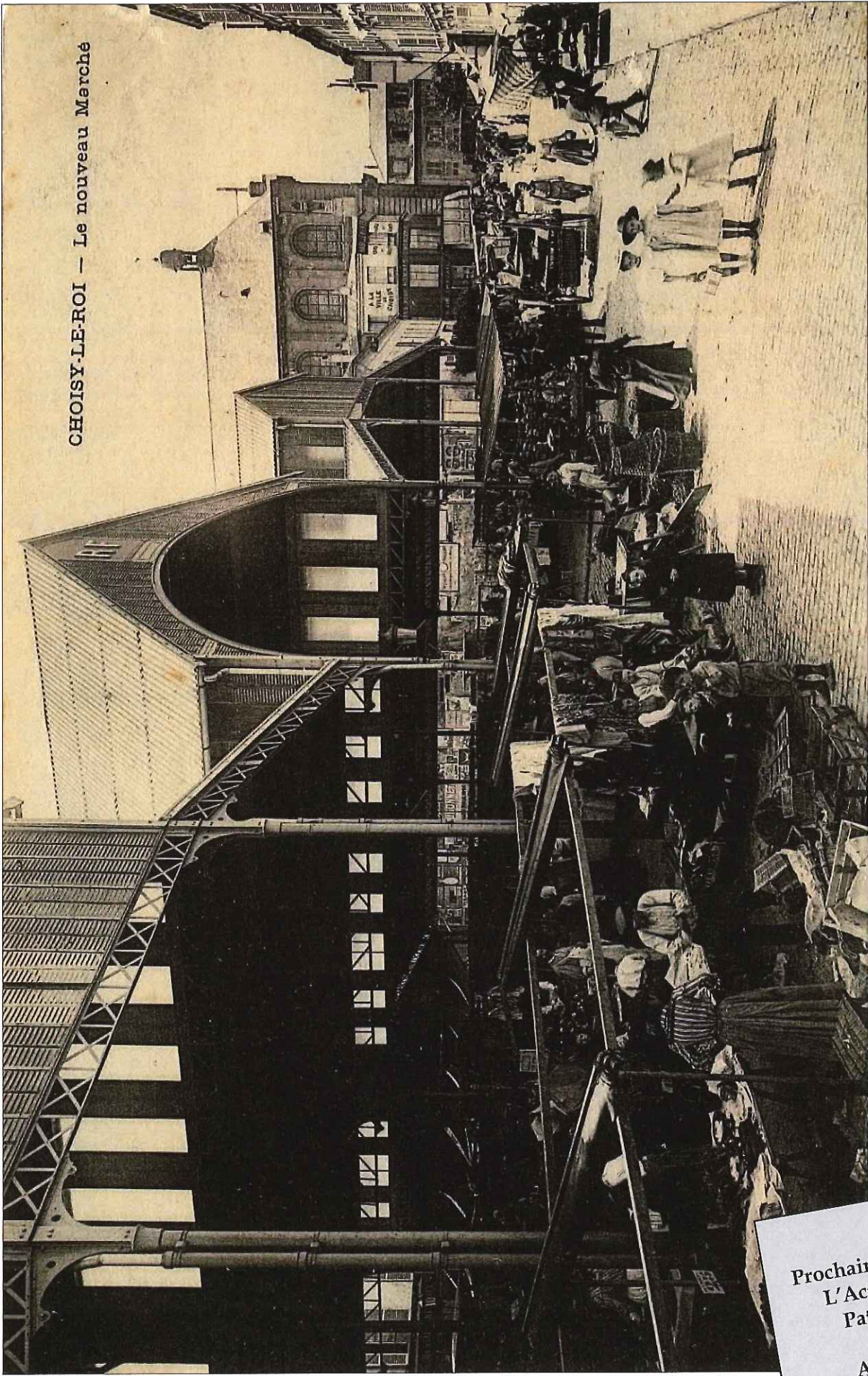
Service Archives Documentation Patrimoine

n°16 avenue Anatole France
Tel : 01 48 92 41 36
Fax : 01 48 92 41 35
Mail : archives@choisyleroi.fr

Nous rendre visite :
Mardi, mercredi, vendredi
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Lundi et jeudi sur rendez-vous

Nous écrire :
Hôtel de Ville
Place Gabriel Péri
94607 CHOISY LE ROI

CHOISY-LE-ROI — Le nouveau Marché



Les halles rue Carnot vers 1900.
Prêt d'un particulier

Prochain numéro de
L'Actualité du
Patrimoine

Avril 2015